



LAVAL BOURNY TENNIS DE TABLE
Rue Pierre-Joseph Proudhon
53000 LAVAL
Tél : 02 43 68 38 10

TOURNOI LAVAL BOURNY DES 08 et 09 JUIN 2019 RÈGLEMENT

Article 1 : L'association Laval Bourny Tennis de Table organise les 8 et 9 juin 2019 son 1er tournoi NATIONAL B de tennis de table. **N° homologation : 1080/2018-B du 01/04/2019.**

Article 2 : Ce tournoi National est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés F.F.T.T.

Article 3 : Ce tournoi se déroulera sur **24 tables**, pour la première fois, à la salle de Tennis, Complexe Sportif Félix Lefeuve, rue Félicité de Lamennais (Quartier du Bourny) 53000 LAVAL.

Article 4 : Ce tournoi se disputera par poules de 3 joueurs, avec un maximum de 48 inscrits par tableau. Les 2 premiers de chaque poule seront ensuite répartis dans un tableau final à élimination directe.

En fonction du nombre des inscriptions, le juge-arbitre pourra être amené à modifier la formule.

Article 5 : Possibilités de participation :

Les joueurs ou joueuses de la catégorie "POUSSINS " ne peuvent jouer que dans le **tableau A**.

Chaque joueur peut participer à 2 tableaux par jour au maximum, sauf pour les 2 exceptions ci-dessous :

Les féminines sont autorisées à participer au tableau OPEN DAMES, plus 2 autres tableaux dans la journée du dimanche.

Les joueurs Vétérans sont autorisés à participer au tableau VETERANS, plus 2 autres tableaux dans la journée du samedi.

Pour chaque tableau, la limite d'inscrits est fixée à 48 joueurs, à l'exception des tableaux féminins et vétérans qui sont illimités.

Article 6 : Le tournoi sera dirigé par les juges arbitres : Mme Françoise DREYER JA3, juge arbitre principal, Mr Gérard VINCENDON-DUC JA3, juge arbitre adjoint et Mr Sébastien GASNIER spidman.

Article 7 : Les balles plastiques TIBHAR 3 étoiles de couleur blanche seront fournies par le club organisateur. Pour l'échauffement, les balles ne sont pas fournies. Attention : pas de tenue de sport blanche.

Article 8 : Tout joueur absent au 3ème appel de son nom sera éliminé.

Article 9 : La tenue des joueurs sera celle prévue par le règlement de la FFTT.

Article 10 : Le tirage au sort aura lieu la veille des tableaux concerné vers 20h00, à la salle de Tennis, rue Félicité de Lamennais, de façon automatisé par SPIDD, sous la direction du juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation désigné pour ce tournoi.

Article 11 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Article 12 : Tout joueur éliminé sera tenu d'arbitrer la partie suivante.

Article 13 : Le Comité d'Organisation, après accord avec le Juge-Arbitre, se réserve à tout moment le droit de prendre la décision qu'imposerait un incident ou une contestation sur un point non prévu par le présent règlement. Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel.

Article 14 : Le Comité d'Organisation fera en sorte que les journées se déroulent dans les meilleures conditions, toutefois il décline toute responsabilité civile et pénale, pour les accidents corporels, matériels, défaillances physiques, perte ou vol d'objets personnels pouvant survenir durant le tournoi.

Article 15 : Le tournoi est doté de 3500 € + une coupe pour les vainqueurs de chaque tableau.

Article 16 : La dotation d'un tableau sera divisée par deux, si le nombre de participants de ce tableau n'atteint pas les 16 joueurs.

Article 17 : Les lots ne seront remis que lors du podium à la fin du tableau concerné. Les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association.

Article 18 : La salle sera ouverte à partir de 8h45 le samedi pour un début de tableau à 10h00 et à 7h45 le dimanche pour un premier tableau à 9h00. Les finales seront échelonnées pour chacune des journées. La fin du pointage des participants se fera au minimum 30 mn avant le début de chaque tableau.

En cas de retard contacter le : 06.64.80.53.09 ou 06.16.96.27.42

Article 19 : Les droits d'engagement par journée sont fixés à **8 €** pour un tableau, à **15 €** pour deux tableaux et à **20 €** pour trois tableaux (seulement tableau féminin et vétéran). Le tableau jeune est à **5 €**.

- 1) Fin des inscriptions le 07 juin 2019 à 19h00 pour le samedi**
- 2) Fin des inscriptions le 08 juin 2019 à 16h00 pour le dimanche**
- 3) Le paiement sera à effectuer à votre arrivée.**
- 4) Les joueurs qui participent au tournoi le samedi & le dimanche les engagements des tableaux seront à régler en un seul règlement lors de votre arrivée le samedi.**
- 5) Se faire pointer lors de votre arrivée le samedi et le dimanche.**
- 6) Il ne sera procédé à aucun remboursement. (sauf cas de force majeure)**
- 7) Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée**

- par Formulaire d'inscription en ligne sur www.lavalbournytennisdetable.fr

- Si règlement par chèque : Ordre du chèque : LBTT (LAVAL BOURNY TENNIS DE TABLE)

- Renseignements par tél : Frédéric METAYER 06.64.80.53.09

Gérard VINCENDON-DUC 06.16.96.27.42

Article 20 : La participation au tournoi implique de fait l'acceptation sans réserve de ce règlement.

Article 21 : Les tableaux d'inscription sont les suivants :

TABLEAUX DU SAMEDI :

Horaires	Tableaux	Séries	1er	2eme	3eme	4eme
10h00	A	Tableau jeunes – 15 ans 500 à 1199 pts	Lots	Lots	Lots	Lots
11h00	B	500 à 1099 pts	35	20	10	10
12h00	C	500 à 1499 pts	90	50	20	20
13h00	D	500 à 799 pts	20	15	5	5
14h30	E	500 à 1299 pts	60	40	10	10
15h30	F	500 à 1699 pts	130	70	30	30
16h30	G	Vétérans	100	60	20	20

TABLEAUX DU DIMANCHE :

Horaires	Tableaux	Séries	1er	2eme	3eme	4eme
9h00	H	500 à 899 pts	30	20	5	5
10h00	I	500 à 1399 pts	75	45	20	20
11h00	J	500 à 1599 pts	110	80	25	25
12h00	K	500 à 1199 pts	40	25	15	15
13h30	L	500 à 1799 pts	180	100	40	40
14h30	M	Toutes séries	500	300	100	100
15h30	N	Open Dames	300	180	60	60

Inscription au tournoi national du samedi 08 juin 2019

Nom du club :

N° du club :

Nom	Prénom	N° licence	Points	Numéroté	Date de naissance	Tel portable	A	B	C	D	E	F	G

Inscription au tournoi national du dimanche 09 juin 2019

Nom du club :

N° du club :

Nom	Prénom	N° licence	Points	Numéroté	Date de naissance	Tel portable	H	I	J	K	L	M	N